

Beauvais, le 22 février 2016



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise**

Circonscription Maternelle

Dossier suivi par :
Laurence SAGOT

Réf. : LS-MMM-2015-2016

Tél. : 03 44 06 45 09
Fax : 03.44.48.67.25

Mél : ien60.maternelle.@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de
l'Éducation Nationale de l'Oise

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
des classes maternelles
des écoles maternelles et primaires

S/c de Mesdames et Messieurs les Directeurs
d'école maternelle et primaire

S/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation nationale de circonscription

Objet : l'évaluation positive et les outils en classe maternelle

Depuis la rentrée de septembre 2015, le programme paru au BO n°2 du 26 mars 2015 est mis en œuvre dans les classes maternelles. Il définit le sens et les modalités de l'évaluation positive. Celle-ci a pour fonction d'aider l'élève à progresser et à rendre compte de ses acquis.

Le texte du programme explique également la nécessité d'une communication régulière, lisible et compréhensible avec les familles.

Le texte paru au BO n°3 du 21 janvier 2016 apporte des éléments complémentaires concernant les deux outils propres à mettre en évidence le cheminement singulier et les acquis des élèves : un carnet de suivi des apprentissages et un document de synthèse des acquis scolaires transmis par le Ministère de l'éducation nationale.

 **Le carnet de suivi des apprentissages** sera un outil obligatoire, ouvert dès le début de la scolarité de l'enfant. (...) « il permet de rendre compte des progrès de l'élève (...) Il sera transmis en cas de changement d'école au cours de sa scolarité en cycle 1 »¹.

Ce document conçu en équipe devra mettre en évidence les progrès de l'enfant, faire état de son parcours d'apprentissage tout au long du cycle, sans le comparer aux autres élèves.

Ce carnet sera renseigné par l'enseignant selon une fréquence adaptée à l'âge des enfants et communiqué aux familles plusieurs fois par an.
Sa forme est laissée au choix des équipes.

Un premier document est en ligne sur le site EDUSCOL pour accompagner la parution des éléments contenus dans le Bulletin officiel à la rubrique Suivi et évaluation des apprentissages des élèves à l'école maternelle.

Il présente les textes de référence : <http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html#lien0>

Le carnet de suivi des apprentissages : <http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html#lien1>

¹ BO n° 3 du 21 janvier 2016

et la synthèse des acquis de l'élève en fin d'école maternelle :
<http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html#lien2>

Un dossier viendra compléter ces premiers éléments pour aider les équipes dans le choix des éléments constitutifs de ce nouvel outil et la forme la plus adaptée pour rendre compte des progrès de l'enfant. Des exemples de traces et des éléments d'aide à l'observation viendront enrichir ce guide.

2/2

Dans cette année de transition, il appartient à chaque enseignant, à l'appui des outils existants, de transmettre aux familles une information concernant les progrès de leur enfant.

Dans le cas de difficultés spécifiques rencontrées par l'élève, un dialogue sera engagé avec la famille, à l'appui des observations et bilans réalisés par le maître.

Le carnet de suivi des apprentissages sera formalisé au cours de cette année scolaire afin d'être généralisé à la prochaine rentrée, en septembre 2016.

- ✚ **Le bilan synthétique des acquis des élèves en fin de grande section** sera renseigné en équipe de cycle 1, transmis aux familles, puis à l'école élémentaire. Le document comporte 22 items dans les cinq domaines d'apprentissage et quelques éléments relatifs à « L'Apprendre ensemble et vivre ensemble »

Ce document pourra être utilisé à la fin de cette année scolaire pour informer les familles sur les acquis de leur enfant en fin de scolarité préélémentaire et à l'école élémentaire, lors de l'admission de l'élève en première année de cycle 2. Il permettra d'engager une continuité des apprentissages au CP, en prenant appui sur les informations que l'école maternelle aura transmis.

L'utilisation de cette synthèse ne deviendra obligatoire qu'à la fin de l'année scolaire prochaine.

Les équipes de circonscription vous apporteront toute l'aide nécessaire pour vous accompagner dans la mise en œuvre progressive de ces nouvelles dispositions. La circonscription Maternelle interviendra, comme l'année dernière, afin d'apporter un éclairage sur ces différents éléments.

Cette évaluation repensée, mettant en lumière les progrès des enfants est un élément important de ce nouveau programme, bienveillant et exigeant dans les priorités qu'il se donne.

Je sais compter sur votre engagement au service de la réussite des élèves pour poursuivre cette année la réflexion relative à l'évaluation positive et les outils propres à en garder trace.



Jacky CRÉPIN

École :
Prénom et nom de l'enfant :

	[Prénom] ne réussit pas encore	[Prénom] est en voie de réussite	[Prénom] réussit souvent	Points forts et besoins à prendre en compte
1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions				
Langage oral : communication, expression				
Compréhension d'un message oral ou d'un texte lu par l'adulte				
Découverte de l'écrit ; relations entre l'oral et l'écrit				
Geste graphique, écriture				
Mémorisation, restitution de textes (comptines, poèmes...)				
2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique				
Engagement, aisance et inventivité dans les actions ou déplacements				
Coopération, interactions avec respect des rôles de chacun				
3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques				
Engagement dans les activités, réalisation de productions personnelles : dessin, compositions graphiques, compositions plastiques				
Engagement dans les activités, réalisation de productions personnelles : voix, chants, pratiques rythmiques et corporelles				
4. Construire les premiers outils pour structurer sa pensée				
Utilisation des nombres				
Première compréhension du nombre				
Petits problèmes de composition et de décomposition de nombres (ex : 3 c'est 2 et encore 1 ; 1 et encore 2)				
Tris, classements, rangements, algorithmes				
5. Explorer le monde				
Temps : repérage, représentations, utilisation de mots de liaison (puis, pendant, avant, après,...)				
Espace : repérage, représentations, utilisation des termes de position (devant, derrière, loin, près,...)				
Premières connaissances sur le vivant (développement ; besoins...)				
Utilisation, fabrication et manipulation d'objets				
Compréhension de règles de sécurité et d'hygiène				

Apprendre ensemble et vivre ensemble	Observations réalisées par l'enseignant(e)
Maintien de l'attention, persévérance dans une activité	
Prise en compte de consignes collectives	
Participation aux activités, initiatives, coopération	
Prise en compte des règles de la vie commune	

Communication avec la famille

Visa de l'enseignante / de l'enseignant de la classe	Visa de la directrice / du directeur de l'école	Visa des parents ou du représentant légal de l'élève
Date : Nom : Signature	Date : Nom : Signature et cachet de l'école	Pris connaissance le : Nom : Signature